

Image not found or type unknown



## Païement de la pension alimentaire

Par **Sacoche**, le **07/12/2015** à **22:35**

Bonsoir, j'ai mon ami qui a un fils de 20 ans... il ne l'a pas vu depuis 6 ans.. on lui réclame 8500 euros de pension ..il faut que il paie sous 10 jours... ce n'est pas possible un échelonnement ???? Il n'a pas les moyens.... Comment faire??? peut-il faire réviser la pension???? comment faire???